

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2024 – 2025

Le Championnat vaudois 2024-2025 prévoit des ligues seniors F2, M2, F3, M3, F4, M4, F5 et juniors U23, U20, U18, U16, U14.

Licences et feuilles de match

Lors d'un match, les personnes titulaires d'une licence valable et homologuée doivent faire établir leur identité à l'aide d'une pièce officielle. Sont autorisées pour l'identification les pièces officielles comme le passeport, la carte d'identité, le permis de conduire, l'abonnement demi-tarif CFF, SwissPass, etc. (où figurent tout au moins les données suivantes : date de naissance, prénom, nom et photographie). La présentation d'une photocopie couleur lisible du document d'identification est autorisée.

Des feuilles de matchs simplifiées peuvent être utilisées en 5L, 4L et U16.

Classement et qualification aux promotions/relégations

Le classement pour désigner les équipes participant aux matchs de promotion/relégation est déterminé selon l'art. 25 du règlement SVRV.

Le système de promotion/relégation est détaillé par ligue ci-après.

En cas de circonstances exceptionnelles, le comité de SVRV est habilité à revoir le mode de championnat et établir un classement en cours de saison sur la base des résultats déjà obtenus par les équipes.

Tous les faits non prévus ou portant litige seront tranchés par le comité de SVRV conformément à l'art. 3 al. 4 du règlement SVRV.

Qualification championnat suisse junior

Un tournoi régional de qualification (QCHSJ) sera organisé dimanche 15 décembre 2024 pour désigner les équipes U16, U18, U20 et U23 (qualification d'une équipe par ligue) qui pourront participer au(x) journée(s) de qualification organisée(s) par Swiss Volley.

Arbitres/marqueurs

Les arbitres sont convoqués par SVRV pour les matchs joués en terre vaudoise et sont tenus de porter la tenue officielle d'arbitre.

Sauf indication contraire mentionnée ci-dessous, le pécule d'arbitrage et les frais de déplacement de l'arbitre sont à charge des clubs. Ces indemnités sont versées de manière centralisée par SVRV aux arbitres à raison de 3-4 versements par saison. Les honoraires d'arbitre sont définis dans le règlement SVRV.

L'arbitre saisit sans délai, dès la fin de la rencontre, le résultat du match dans le système et transmet la photo de la feuille de match selon l'art. 93 du règlement SVRV. La feuille de match originale doit être conservée jusqu'à la validation définitive du match dans le système.

Le marqueur est convoqué par l'équipe recevante (= équipe dans la salle de laquelle le(s) match(s) se jouent). Celle-ci fournit aussi le matériel de marquage et les ballons.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2024 – 2025

Ligue F2

La ligue est composée de 11 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 20 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise et sera qualifiée pour les matchs de promotion en première ligue nationale selon les directives de Swiss Volley. En cas de désistement ou d'interdiction, le droit de disputer les matchs de promotion revient aux équipes qui suivent au classement, jusqu'à l'équipe classée au 5^e rang. Tout désistement doit être annoncé par écrit à la COC avant le dernier match en championnat régional de l'équipe.

Barragiste F2/F3 : 9^e

Reléguée en F3 : 10^e et 11^e

Ligue F3

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en F2 : 1^e

Barragiste F2/F3 : 2^e

Barragiste F3/F4 : 8^e

Reléguée en F4 : 9^e et 10^e

Ligue F4

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en F3 : 1^e

Barragiste F3/F4 : 2^e

Barragiste F4/F5 : 8^e

Reléguée en F5 : 9^e et 10^e

Ligue F5

La ligue est composée de 12 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 22 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en F4 : 1^e

Barragiste F4/F5 : 2^e

Ligue M2

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise et sera qualifiée pour les matchs de promotion en première ligue nationale selon les directives de Swiss Volley. En cas de désistement ou d'interdiction, le droit de disputer les matchs de promotion revient aux équipes qui suivent au classement, jusqu'à l'équipe classée au 5^e rang. Tout désistement doit être annoncé par écrit à la COC avant le dernier match en championnat régional de l'équipe.

Barragiste M2/M3 : 9^e

Reléguée en M3 : 10^e

Ligue M3

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en M2 : 1^e

Barragiste M2/M3 : 2^e

Barragiste M3/M4 : 9^e

Reléguée en M4 : 10^e

Ligue M4

La ligue est composée de 11 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 20 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en M3 : 1^e

Barragiste M3/M4 : 2^e

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2024 – 2025

Ligue U23F-1 – 5 équipes

Ces équipes disputent un championnat ordinaire sur 4 tours, soit 16 matchs. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants.

L'équipe en tête de classement sera déclarée championne vaudoise U23F-1.

Ligue U23F-2 – 8 équipes

Ces équipes disputent un championnat ordinaire sur 3 tours, soit 21 matchs. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants.

L'équipe en tête de classement sera déclarée championne vaudoise U23F-2.

Ligue U23G – 5 équipes

La ligue est composée de 10 équipes, dont 5 équipes U20G, qui disputent un championnat ordinaire sur 2 tours, soit 18 matchs. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants.

L'équipe U23G en tête du classement sera déclarée championne vaudoise U23G.

Ligue U20F – 12 équipes

La ligue est composée de 12 équipes qui disputent un championnat ordinaire sur 2 tours, soit 22 matchs. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants.

L'équipe en tête du classement sera déclarée championne vaudoise U20F.

Ligue U20G – 5 équipes

La ligue est composée de 5 équipes, qui sont intégrées au championnat U23G.

L'équipe U20G en tête du classement U23G sera déclarée championne vaudoise U20G.

Ligue U18F – 14 équipes

Cette ligue dispute un championnat en 2 phases. 2 groupes (U18-A et U18-B) comprenant 7 équipes chacun, sont recomposés sur la base du classement de chaque groupe, tous résultats confondus, à l'issue de la 1^{er} phase pour former 2 groupes de force. Les équipes au 1^{er}, 2^e et 3^e rang, ainsi que l'équipe au 4^e rang ayant le plus de points sont qualifiées dans le 1^{er} groupe (U18F-1), les 7 autres équipes dans le 2^e groupe (U18F-2). La 1^{er} phase (qualification) et la 2^e phase (classement) se déroulent chacune sur 2 tours avec des matchs, en principe sous forme de tournoi à 3 équipes, soit 12 matchs/phase.

Dates des tournois :

1^{er} phase : 21-22.09.24 / 28-29.09.24 / 05-06.10.24 / 09-10.11.24 /
23-24.11.24 / 30.11-01.12.24 / 07-08.12.24 / 14-15.12.24

2^e phase : 11-12.01.25 / 25-26.01.25 / 01-02.02.25 / 01-02.03.25 /
08-09.03.25 / 15-16.03.25 / 22-23.03.25 / 29-30.03.25

Tous les matchs U18F se jouent en 2 sets gagnants (2 premiers sets à 25 pts et 3^e set à 15 pts).

L'équipe en tête du classement U18F-1 sera déclarée championne vaudoise U18F.

Ligue U18G – 7 équipes

La ligue est composée de 7 équipes qui disputent un championnat sur 2 tours, soit 12 matchs, en principe sous forme de tournoi à 3 équipes, en 2 sets gagnants (2 premiers sets à 25 pts et 3^e set à 15 pts).

L'équipe en tête du classement sera déclarée championne vaudoise U18G.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2024 – 2025

Ligue U16 – Mixte 10 équipes

Cette ligue dispute un championnat en 2 phases. 2 groupes (U16-A et U16-B) comprenant 5 équipes chacun, sont recomposés sur la base du classement de chaque groupe, tous résultats confondus, à l'issue de la 1^{er} phase pour former 2 groupes de force. Les équipes au 1^{er} et 2^e rang, ainsi que l'équipe au 3^e rang ayant le plus de points sont qualifiées dans le 1^{er} groupe (U16-1), les 5 autres équipes dans le 2^e groupe (U16-2). La 1^{er} phase (qualification) et la 2^e phase (classement) se déroulent chacune sur 2 tours avec des matchs, en principe sous forme de tournoi à 3 équipes, soit 8 matchs/phase.

Dates des tournois :

1^{er} phase : 28.09.24 / 05.10.24 / 09.11.24 / 23.11.24 / 14.12.24

2^e phase : 11.01.25 / 25.01.25 / 01.02.25 / 01.03.25 / 22.03.25

Tous les matchs U16 se jouent en 2 sets gagnants (2 premiers sets à 25 pts et 3^e set à 15 pts).

Pour les matchs opposant des équipes féminines/mixtes, la hauteur du filet se situe à 2,24 m.

Les matchs sont arbitrés et marqués par des jeunes arbitres formés par SVRV (arbitres jeunesse) ou un arbitre licencié, convoqués par le club de l'équipe recevante (= celle où se déroulent les matchs).

Chaque équipe paie la somme de CHF 20.-/match directement sur place au corps arbitral avant le début du match. En présence d'arbitres Jeunesse la somme est répartie entre l'arbitre et le marqueur.

Règles spéciales :

- Après le 3^e service de suite, l'équipe au service fait une rotation d'une position.
- La pénétration de la position 1 est facultative, et les permutations ne sont pas autorisées. Les positions doivent être respectées pendant tout l'échange. Le système de jeu choisi doit être respecté pendant les échanges de tous les sets du match.
- Les équipes jouent sans libéro.
- Hauteur du filet : 2.24 m pour tous les matchs U16

Le responsable de l'équipe nommée en premier est responsable de saisir le résultat du match dans le système, le responsable de l'équipe où se déroule(nt) le(s) match(s) est responsable de transmettre une photo de la feuille de match selon l'art. 93 du règlement SVRV. Il conserve la feuille de match originale jusqu'à la validation définitive du match dans le système.

Le champion vaudois U16F et U16G sera déterminé sur la base du classement U16-1, tous résultats confondus. Les équipes mixtes sont considérées comme des équipes U16G. Les éventuelles équipes U16F qui deviendraient mixtes en cours de saison ne peuvent plus prétendre au titre d'équipe championne vaudoise U16F.

Championnat U14 – Mixte

Les équipes, mixtes ou non, disputent un championnat sous forme de tournoi le mercredi aux dates indiquées sur le site internet avec les équipes inscrites au préalable.

Elles peuvent être complétées si besoin sur place. Chaque participant doit être au bénéfice d'une licence de joueur activée. La présentation d'une liste des participants peut être exigée.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2024 – 2025

Promotion/relégation – Match aller/retour

Selon leur place au classement, certaines équipes de 2L, 3L, 4L ou 5L disputent des matchs de barrage. Sauf avis contraire mentionné dans le déroulement des ligues ci-dessus, ces matchs se déroulent par des matchs aller-retour.

Les matchs de promotion/relégation doivent être joués dans la période du 24 mars au 13 avril 2025.

Dès que les 2 équipes d'un match de promotion/relégation (v. tableau ci-dessous) sont connues, les responsables d'équipe se contactent pour convenir de la date/heure des 2 matchs.

Chaque responsable d'équipe saisit immédiatement la date/heure retenue pour le match joué à domicile et finalise la programmation du match dans le système.

Dès validation de ces données, SVRV procède à la convocation des arbitres.

L'indemnité des arbitres est prise en charge par SVRV.

L'utilisation de feuilles de match officielles (rose) est obligatoire pour chacun de ces matchs.

En cas d'égalité à l'issue de la seconde rencontre (1 victoire chacun avec le même nombre de sets remportés), celle-ci sera directement suivie d'un Golden Set à 15 points pour déterminer le vainqueur. Le score du Golden Set sera inscrit dans la rubrique des remarques de la feuille de match.

Le délai de saisie de la date/heure dans le système est fixé au mercredi 26.03.25.

Promo/relég	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Lieu	Arbitres (2 ARB)
F2/F3	9 ^e F2	2 ^e F3	Salle équipe recevante	convoqués par SVRV
	2 ^e F3	9 ^e F2		
M2/M3	9 ^e M2	2 ^e M3		
	2 ^e M2	9 ^e M2		
F3/F4	8 ^e F3	2 ^e F4		
	2 ^e F4	8 ^e F3		
M3/M4	9 ^e M3	2 ^e M4		
	2 ^e M4	9 ^e M3		
F4/F5	8 ^e F4	2 ^e F5		
	2 ^e F5	8 ^e F4		